

# *Célébrations institutionnelles : événement catalyseur pour la conservation du patrimoine numérique<sup>1</sup>*

**Patricia Forget**

L'Université du Québec en Outaouais (UQO) a eu trente ans en 2011 puisque ses premières lettres patentes datent du 10 mars 1981. Afin de souligner cet événement, un comité organisateur du 30<sup>e</sup> anniversaire a été mis sur pied<sup>2</sup>. De ce comité découleront deux sous-comités : le comité mémoire<sup>3</sup> et le comité du livre du 30<sup>e</sup> anniversaire<sup>4</sup>. Afin de soutenir tous ces comités dans la poursuite de leur but, j'ai eu, à titre de première archiviste universitaire, la tâche de mettre en place une plate-forme institutionnelle pour gérer de façon efficace le patrimoine photographique analogique et numérique de l'institution. J'ai donc vu dans le projet du 30<sup>e</sup> anniversaire une chance de répondre non seulement aux besoins des comités, mais surtout aux besoins criants de l'université en matière de conservation de son patrimoine photographique.

Rendre accessible un corpus qui avait été égaré, oublié et non traité, voilà le but que je m'étais fixé à la suite d'une analyse complète des besoins en gestion informationnelle des différentes directions et des services de l'université. Mon texte traitera donc de mon expérience à titre de responsable de la gestion des documents et des archives à l'Université du Québec en Outaouais. J'expliquerai les avantages de participer à de tels événements qui rendent possible la collaboration entre ces directions et services : Rectorat (REC), Direction des communications et du recrutement (DCR), Service des Ressources humaines (SRH), Décanat de la Gestion académique (DGA), Service des technologies de l'information (STI), bureau du registraire et services aux étudiants (RSAÉ) ainsi que des représentants des professeurs et chargés de cours retraités.

Dans un premier temps, pour bien implanter la plate-forme institutionnelle de gestion du patrimoine photographique et pour faciliter la sélection des photographies, je me suis concentrée sur le traitement du matériel photographique afin de le rendre conforme aux normes archivistiques en vigueur. Dans un deuxième temps, suite à la création d'une liste maîtresse, j'ai procédé à la numérisation des photographies

analogiques sélectionnées. Il s'en est suivi la création d'un corpus photographique intelligible et accessible nourrissant : l'ouvrage de la rédactrice et du designer graphique lors de la conception de la publication commémorative ; l'œuvre des concepteurs pour le gala ; les capsules des différents journalistes couvrant l'événement ; et finalement mon travail pour l'établissement des bases de l'exposition virtuelle posant ainsi les jalons de la diffusion leur historique universitaire.

Il est de l'obligation des responsables de la conservation de conscientiser les décideurs à l'avantage de mettre de l'avant les projets d'acquisition et de traitement du patrimoine numérique, et ce, en trouvant et en implantant une solution technologique qui puisse répondre à une multitude de défis, dans le but ultime non seulement de mettre en valeur ce patrimoine, mais aussi de le conserver.

## **D'HIER À AUJOURD'HUI**

Contrairement à la croyance populaire, les anciennes méthodes de documentation et de classement conçues et appliquées par des cohortes de scientifiques depuis le Siècle des lumières ne sont pas aussi désuètes qu'on veut bien le prétendre aujourd'hui. Ces outils de repérage et de conservation des données pouvaient être utilisés de génération en génération sans que ce savoir-faire ne se perde :

... ces sociétés ont globalement donné l'impression aux différentes générations qui se succédaient qu'un progrès d'ensemble était à l'œuvre. Cette idéologie du progrès s'est développée au XVIII<sup>e</sup> siècle dans tous les domaines : social, philosophique, politique, littéraire, économique. Au XX<sup>e</sup> siècle, elle a été sérieusement mise à mal, mais son déclin a été en quelque sorte recouvert par un autre phénomène : la consommation de masse. (Ballay 2010, 2-3)

L'observation des phénomènes naturels caractérisait une des principales étapes de l'ère de la rationalité. En fait, l'observation par des dessins ou des photographies, la description détaillée de phénomènes et de processus autorisaient les futurs utilisateurs à reprendre les données brutes qui se voyaient attribuer un numéro unique grâce auquel il était facile de regrouper l'ensemble des constituantes, quelque fût leur format, pour les analyser par la suite sous un nouvel angle, selon un nouveau regard. Est-ce que ces méthodes de documentation sont encore présentes dans nos milieux de travail, dans nos universités ? Est-ce qu'elles ne devraient pas l'être ?

Avec l'apparition de la culture de masse, la société de consommation a eu comme résultat, dans un premier temps, l'émergence des technologies. Ces technologies permirent, d'une part, la propagation des médias de masse (photographie, cinéma, radio, télévision, etc.) et, d'autre part, facilitèrent le traitement des données<sup>5</sup> (le calcul, via la calculatrice, puis l'ordinateur qui débuta en effectuant uniquement la gestion des données) : « Les médias de masse et le traitement de données sont des technologies complémentaires ; elles apparaissent ensemble et évoluent côte à côte, rendant ainsi possible la société de masse moderne<sup>6</sup>. » (Manovich 2010, 91)

Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle, il y eut une distinction claire et définie entre les médias de masse et les technologies pour traitement des données amenant un traitement très différent de ces deux types d'information.

Malgré ces changements technologiques, la méthodologie de documentation héritée du Siècle des lumières poursuivait son chemin et autorisait toujours l'identification des nouveaux formats pour la conservation de l'information. Le repérage des médias de masse s'effectuait encore selon la méthodologie développée au Siècle des lumières, soit l'attribution d'un numéro unique dont chacune des constituantes pouvait bien identifier le type de format, le contenu général, l'année de création de ce document, etc. Le numéro unique aidait non seulement le repérage rapide à l'aide d'outils, mais également la gestion efficace de ce savoir afin de toujours mettre de l'avant l'accessibilité de ces ressources. Pour ce qui est du traitement de données, plusieurs types de rapports avaient été créés afin de rassembler dans un même document l'ensemble des données pertinentes. Certains types de documents devinrent essentiels à la compréhension de tout traitement de données. Parlons, par exemple, des journaux comptables et des états financiers, pour le domaine de la comptabilité. Ces types de documents rassemblaient souvent l'ensemble des données pertinentes.

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup> siècle se produisit un changement majeur :

De machine analytique, tout juste bonne à traiter des nombres à grande vitesse, il est devenu un métier à tisser de Jacquard ; c'est-à-dire un outil de synthèse et de manipulation médiatiques. (Manovich 2010, 96)

C'est ce que nous appelons maintenant les nouveaux médias. Avec l'arrivée de ces technologies, un mythe est né voulant qu'elles répondent à tous les problèmes d'identification, de repérage, d'accessibilité, et ce, sans l'aide de l'humain ! L'ère tant attendue de la déresponsabilisation semblait enfin arrivée. C'est alors que de nouvelles fonctions et/ou services furent mandatés de cette responsabilité, sans posséder l'ensemble des connaissances appropriées pour jouer efficacement et de façon sécuritaire un tel rôle.

Au lieu de simplifier les choses, l'arrivée des nouveaux médias crée, au contraire, une confusion entre les données essentielles d'une institution et les données superflues. Cette confusion est d'autant plus réelle que la création de médias de masse et de données n'a jamais été aussi facile créant du même coup un problème de quantité qui amplifie d'autant plus cet imbroglio. Il est donc encore plus important, aujourd'hui, de bien différencier les informations et les données que l'on doit garder de celles que l'on ne doit pas conserver, et ce, dès leur création. Soit, avant même que le chaos ne s'installe. Et la vitesse à laquelle il peut maintenant s'installer est vertigineuse. Ce mélange des informations et des données essentielles d'une institution avec les médias de masse amène un danger réel au niveau du traitement. Quels sont les documents essentiels au bon fonctionnement d'une institution ? Qu'est-ce que nous pourrions éliminer rapidement sans que cela ait d'incidences à court, moyen et long terme ? À quoi devons-nous donner accès publiquement ?

La *surspécialisation* des disciplines, qu'elles soient universitaires, administratives, juridiques ou commerciales, nous ramène à une pluralité de méthodes de documentation et de classement digne de la tour de Babel. Les nouveaux services spécialisés dans le traitement ou le support de ces informations ne peuvent travailler en vase clos. Ils doivent constamment se référer aux spécialistes de cette information qui la traitent avec la rigueur qu'elle mérite, ce qui ne peut être fait sans l'œil vigilant de l'humain :

Identifier les domaines connexes critiques pour l'organisation. [...] en surchargeant les bases de connaissances et les systèmes d'information, le risque d'inonder les employés d'information et d'entraîner une détérioration plutôt qu'une amélioration de la situation. L'approche à privilégier commence donc par la définition de priorités visant à ce que les actions entreprises contribuent significativement à l'atteinte des objectifs organisationnels tout en minimisant la boulimie informationnelle. (Rivard et Roy 2010, 70-71)

Voilà pourquoi les réels spécialistes de ces médias de masse et de ces données créées à l'intérieur d'une institution sont avant tout les créateurs eux-mêmes.

Est-ce que nos milieux de travail, universitaires et scientifiques ont toujours la rigueur nécessaire à l'application de l'entièreté de ces méthodologies? En fait, contrairement à la croyance populaire, je crois certainement qu'il n'a jamais été aussi important et nécessaire de documenter l'entièreté du travail des individus, et ce, en se référant aux méthodologies scientifiques, méthodes qui rendent possible la division des données brutes des analyses et surtout la documentation du processus de collecte de ces données, sans lequel les données n'ont plus aucune valeur.

## **ÉTAPES DU PROJET**

Au-delà du capital informationnel intimement lié aux systèmes d'information et aux documents, le capital humain est la «matière première» nécessaire pour valider la qualité et l'intégrité des données, des informations et des connaissances [...] Les incontournables du savoir patrimonial sont des personnes possédant une compétence unique, acquise au cours des ans et adaptée aux exigences de leur environnement professionnel. (Rivard et Roy 2010, 68)

Cette constatation peut invariablement s'appliquer à chacune des institutions dans lesquelles nous évoluons. La pensée magique voulant qu'il y ait un jour un moyen, une technologie, un nouveau média qui puisse remplacer la documentation et surtout la validation par une personne compétente en la matière des processus organisationnels d'une institution s'avère très dangereuse. Je prends position pour la nécessité du regard humain sur la validation de toute information et je souhaite vous le démontrer par mon étude de cas.

Que cette institution soit publique ou privée qu'elle soit un centre d'archives, un musée ou une bibliothèque, institutions communément dénommées «institutions de mémoire», il importe de bien mettre en lumière cette réalité. Et ma présentation se veut une prise de position en ce sens. J'insiste sur cet aparté parce que trop souvent les créateurs de l'information d'une institution soulignent qu'ils n'ont pas à effectuer ce type de travail justement parce qu'ils ne font pas partie d'une institution de mémoire ou d'un service de mémoire, et que leur fonction n'implique pas la validation de la qualité et de l'intégrité des données, des informations et des connaissances. Mais, ont-ils vraiment le choix de ne pas s'impliquer?

## **Reconnaître**

En avril 2009, j'ai été invitée à participer aux célébrations du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Le comité organisateur regroupait

du personnel des communications, du corps professoral, des ressources humaines, de l'informatique et de la gestion documentaire, ce qui, au Québec, inclut aussi les archives<sup>7</sup>. Pour moi, c'était l'occasion toute désignée de faire connaître les besoins que j'avais déjà analysés quelques mois auparavant, à mon arrivée en poste<sup>8</sup>. En effet, l'analyse de besoins en gestion documentaire que j'avais réalisée avec l'aide du secrétaire général avait soulevé une problématique importante sur le plan de la gestion du patrimoine photographique qu'il fût analogique ou numérique. Aucune photographie n'avait jamais été transférée au Service des archives de l'université, à part celles du Service de l'audiovisuel (SAV)<sup>9</sup>. Lors d'une entrevue, les créateurs et les utilisateurs de ces photographies, particulièrement la Direction des communications et du recrutement (DCR), m'avaient interpellée à ce sujet. Ils ne les retrouvaient plus pour leurs besoins de diffusion. Quand, enfin, ils les retrouvaient, celles-ci étaient souvent non contextualisées et sans identification (nom de l'auteur, événement, date, etc.).

À titre de membre du sous-comité mémoire, comité créé pour réaliser les projets reliés à la mise en valeur du patrimoine de l'université, et ce, en collaboration avec l'École multidisciplinaire de l'Image (EMI), j'ai suggéré que le 30<sup>e</sup> anniversaire pourrait devenir une occasion hors pair pour analyser le patrimoine photographique de l'université de façon globale, puisqu'il n'avait jamais été traité dans son ensemble. En effet, les célébrations institutionnelles deviennent souvent l'occasion unique pour une institution d'effectuer des projets d'envergure qui amènent à réaliser des pas de géant en établissant de nouvelles collaborations et en solidifiant celles du passé. Le rayonnement de ces événements peut également devenir un tremplin pour certains services essentiels de l'université, tels les services de mémoire en l'occurrence le Service des archives afin de leur procurer une plus grande visibilité.

L'importance d'une sélection appropriée est vraiment l'élément clé dans tout projet de numérisation et de conservation. Lorsqu'on embarque dans un projet de célébrations institutionnelles, une grande part d'inconnu s'installe, surtout lorsque le corpus n'a jamais été analysé dans son ensemble et qu'aucun traitement approprié n'a été effectué. Ce qui était le cas des archives photographique de l'université. En effet, comment arriver à sélectionner du matériel qui n'a jamais été traité ni documenté? Deux cas de figure s'observent. Le fait qu'une institution soit petite et jeune permet d'accéder plus aisément et rapidement à l'ensemble des responsables des unités administratives, d'en faire le tour, d'identifier le patrimoine vivant (personnel de plus de 25 ans de service) et, du coup, d'arriver en peu de temps à bien circonscrire le corpus photographique par l'identification des événements et des personnes dignes de mention.

Dans des institutions de mémoire telles que les musées nationaux, ce type de projet pourrait prendre plusieurs années de recherche et demanderait la collaboration de nombreux intervenants spécialisés. Par contre, on obtiendrait un projet de qualité à partir d'un corpus souvent traité et déjà mis à la disposition des chercheurs<sup>10</sup>. En revanche, dans le cas d'une institution qui ne se considère pas comme une institution de mémoire et qui, de par sa nature, se retrouve plus dans un mécanisme de survie que dans une dynamique de création et surtout de documentation de son patrimoine, l'enjeu est bien plus complexe. En fait, comment arriver à faire naître rapidement ce sentiment de longévité dans une organisation encore jeune, mais qui atteint, par le fait même, une certaine maturité?

Une piste de solution est que le traitement de ce corpus devienne nécessaire à la réalisation de projets de qualité pour cette célébration, et établisse également les bases de l'accès au patrimoine passé en créant un pont pour l'avenir. Bien circonscrire un corpus donné peut s'avérer un travail de longue haleine, que ce soit dans le monde de l'analogique ou dans le monde du numérique. Pour certaines personnes qui arrivent à la fin de leur mandat, ce passé est encore bien présent et il facilite la route, en trouvant les raccourcis vers le corpus essentiel, documenté, et ce, dans un délai raisonnable. Circonscrire le corpus, voilà la première étape.

C'est ainsi que deux corpus se sont avérés incontournables : celui de la DCR et celui du SAV. Pour ce présent texte, nous nous concentrerons sur celui des communications. D'abord nommé Service d'information et des relations publiques (SIRP), le Service des communications créé en 1975 est devenu en 2003 la Direction des communications et du recrutement. Alors, comment profiter de l'occasion et du budget d'une célébration, projet rassembleur, pour implanter un système de conservation du patrimoine numérique, et ce, malgré le fait que de prime abord les intérêts semblent divergents entre les créateurs et les conservateurs?

Peut-être justement en trouvant ce qui nous rallie. C'est souvent en nous préoccupant des besoins déjà exprimés par les principaux utilisateurs que nous arrivons à mettre en branle une bonne relation. Il est clair que pour les créateurs et les conservateurs, l'idée de retrouver rapidement une photographie est gagnante. C'est donc à partir de la dénomination (identification appropriée) que nous avons amorcé notre relation. Cette relation avait été établie dès le mois de mai 2009, à la suite de mon analyse de besoins<sup>11</sup>. Eurent lieu des rencontres hebdomadaires de service où j'ai été invitée à venir effectuer une présentation à l'ensemble des employés du service afin de venir leur parler de préservation et leur proposer un modèle de numérotation que je voulais compatible avec leurs besoins et leurs façons de faire. D'une réunion entre la DCR et l'archiviste universitaire a découlé une procédure d'identification, dont voici des extraits :

Niveau du dossier :

**Collationdesgrades\_Ph0\_01092009\_PF\_0001**

1. Code ou nom de l'événement : **Collation des grades**
2. Type de production : **Pro, Pub, Pho** (Projet ou Publicité ou Photographie)
3. Jour/mois/Année : **01092009**
4. Code d'identification du créateur : **PF** (Patricia Forget)
5. Numéro de dossier : **0001**

Important : Ce dossier doit inclure l'ensemble des fichiers : images, vidéos, textes, etc.

Niveau de chacune des pièces du dossier :

**Collationdesgrades\_Ph0\_01092009\_0001\_PF\_Recteur\_0001**

1. Code ou nom de l'événement : **Collation des grades, ...**
2. Type de production : **Pro, Pub, Pho** (Projet ou Publicité ou Photographie)

3. Jour/mois/Année : **01092009**
4. Code d'identification du créateur : **PF** (Patricia Forget)
5. Numéro de dossier : **0001**
6. Nom signifiant : **Recteur** (Nom d'une personne significative sur la photographie)
7. Numéro de chacune des photographies : **0001**

Toutefois, une question demeure. À qui incombe ou incombera toute la responsabilité d'effectuer cette numérotation? À chacun des créateurs? Aux conservateurs? Ou à une personne spécifique du service qui, de par ses fonctions, assumerait également le transfert, l'identification, le rassemblement des pièces (images, vidéos, textes, etc.)? Tout reste encore à être défini.

### **Agir**

Les personnes responsables des projets du 30<sup>e</sup> me permirent d'engager des étudiants(es) pour effectuer, sous ma supervision, le traitement physique et intellectuel des photographies analogiques et numériques. Étudiantes en design graphique de l'École multidisciplinaire de l'image (ÉMI), elles connaissaient déjà les ressources essentielles à mon projet et avaient déjà de l'expérience dans le traitement archivistique de photographies. En effet, avec la collaboration du directeur du département de l'ÉMI et l'apport de la technicienne des ateliers numériques, nous avons eu accès aux laboratoires des ateliers numériques pendant tout le projet et surtout pendant l'été où seuls quelques rares privilégiés pouvaient utiliser l'ensemble du matériel habituellement réservé aux étudiants<sup>12</sup>.

Avec la collaboration de l'équipe de la DCR, le corpus des photographies entreposées au sous-sol a été transféré dans un local spécialement consacré au 30<sup>e</sup> anniversaire. De plus, la direction de l'établissement, plus particulièrement le secrétaire général, alloua un budget spécial afin que l'on puisse se procurer le matériel approprié pour la conservation préventive.

#### *Corpus analogiques : épreuves photographiques, négatifs et diapositives (partie I)*

Dans un premier temps, le travail s'est concentré spécifiquement sur le traitement du matériel photographique analogique afin de le rendre conforme aux normes archivistiques en vigueur et d'essayer de trouver un classement approprié qui faciliterait le travail du numérique et de la sélection des photographies destinées aux projets de diffusion du 30<sup>e</sup> anniversaire<sup>13</sup>.

Cette première démarche a permis à mon équipe de faire une découverte des plus étonnantes. Pendant 25 ans, le corpus de photographies analogiques avait été classé, répertorié et numéroté par le même employé, l'agent d'information. Chaque photographie avait été correctement classée dans un dossier-événement. Les informations inscrites sur chaque dossier-événement concernaient avant tout l'identification du contenu de la photographie : l'événement, la date, le lieu, les gens impliqués et, dans certains cas, le nom de l'auteur de la photographie.

## **Classement d'origine**

### **88-PH-001-1**

**88:** Année de création de la photographie, impliquant 19XX.

**PH:** Photographie

**001:** Le numéro de dossier (chronologique)

**1:** Le numéro de la photo (souvent repris du numéro du négatif de la photo)

Chaque dossier comprenait :

1. Une pellicule de négatifs
2. Une planche contact réalisée à partir de la pellicule de négatifs
3. Des enveloppes contenant individuellement une partie des épreuves photographiques (développées à partir des négatifs sélectionnés)

Précisons qu'il s'agit des années 1971 à 1973 ainsi que de 1986 à 1999.

Lorsque l'agent d'information du Service de l'information et des relations publiques (SIRP), ancien nom de la Direction des communications et du recrutement, partit à la retraite en 1999, personne ne prit le relais. C'est souvent ce qui arrive aux fonctions uniques d'un service pour lesquelles l'employé n'a pas eu le temps de transférer sa méthodologie et son savoir-faire. Par conséquent, à partir de 1999-2000, plus personne du service ne classera, ne répertoriera, n'identifiera ni ne numérotera les photos créées et commandées par le service. Ce qui correspond exactement à un important changement technologique dans le service : le passage de l'analogique au numérique. Ce changement a été si radical que lorsque mon équipe débuta le traitement du corpus analogique de ce service, personne ne se rappelait de l'ancienne méthodologie créée et mise en application par l'agent d'information. Ce qui a eu des conséquences majeures sur la préservation et la conservation de la mémoire institutionnelle de l'université. En effet, cela a créé une discontinuité.

La mise en valeur du travail des artisans du passé peut être un excellent moyen de bien célébrer une institution en reconnaissant l'excellence de leur apport à travers le temps et, du même coup, diminuer la cassure qui s'était créée. Et c'est sur cet aspect que mon équipe et moi-même avons insisté. En effet, le travail exemplaire de l'agent d'information nous facilita le traitement de presque la totalité du matériel analogique afin de le rendre conforme à la conservation préventive puisqu'il était déjà classé, répertorié, identifié et numéroté. Cela nous a permis d'effectuer un inventaire incluant les données de base qui facilita d'autant plus la sélection pour les projets de diffusion. Avions-nous une photographie du recteur de 1986? Avec notre nouvel outil de recherche, la sélection du matériel à numériser devenait un jeu d'enfants.

Cette heureuse découverte nous aida à mieux cerner les enjeux auxquels nous étions confrontés dans l'immédiat. En effet, de par la nature de sa fonction, initialement, c'était l'agent d'information qui avait la responsabilité de regrouper images, vidéos et textes d'un événement, de les identifier, de les numéroté et de les classer par dossier-événement. Est-ce vraiment par hasard que l'employé effectuant cette fonction devenait responsable de cette tâche? Est-ce que cette fonction est la mieux adaptée



pour effectuer cette tâche? Ou doit-on rendre responsable l'ensemble des usagers? La question est lancée.

### *Corpus numérique (partie II)*

Il en allait tout autrement du corpus numérique. Étant encore utilisé, mais n'ayant jamais été réellement classé, numéroté et documenté, nous ne pouvions poursuivre notre tâche sans l'aide d'un des principaux utilisateurs, en l'occurrence, la conceptrice graphique. Dans un premier temps, elle s'acquitta de la tâche de regrouper l'ensemble du corpus des photographies numériques. Le traitement de ce corpus passait inévitablement par l'institutionnalisation des procédures, étant donné que ce corpus devait transiter par plusieurs mains avant d'arriver aux Archives. Le travail sur les documents numériques fut beaucoup plus délicat puisque leur lecture requiert un appareil informatique et, de là, provient toute la problématique. Des difficultés surviennent lorsque l'outil de lecture empêche le transfert complet des métadonnées intrinsèques à une photographie et selon les standards établis<sup>14</sup>.

### **Soutenir**

Cette expérience m'a amenée à me questionner en tant qu'archiviste et muséologue sur les moyens les plus efficaces, judicieux, économiques et accessibles afin d'assurer la pérennité du patrimoine numérique, de soutenir tous ces comités dans la poursuite de leur but et surtout de mettre en place une plate-forme institutionnelle permettant la gestion efficace du patrimoine photographique. La complexité des nouvelles technologies exige que l'ensemble du corps professionnel d'une institution s'y penche : informaticiens, archivistes, avocats, agents de communication, etc. Par conséquent, l'approche multidisciplinaire s'avère souvent la plus adaptée, puisqu'elle implique la considération de la problématique dans son entièreté afin de répondre à la mouvance de ces nouveaux environnements.

Défi majeur d'abord par la constitution même de nos administrations qui fonctionnent souvent en vase clos. Une volonté nouvelle de la classe dirigeante doit émerger afin qu'elle se conscientise sur son rôle, mais également sur les solutions envisageables. Les dirigeants doivent favoriser la création d'équipes interdisciplinaires. Cette convergence vers un événement de célébration s'avérait le catalyseur parfait pour rendre possible ce nouveau type de collaboration à l'université. C'est ce que j'espérais. Entre la théorie et la pratique, comment arriver à bien faire adhérer les principaux usagers à votre cause? En fait, plus la solution réussit à répondre à une multitude de défis (technologiques, juridiques, économiques, etc.), touchant plusieurs intervenants, plus elle intéressera différents acteurs dans son développement. Par conséquent, plus elle répondra à une majorité de besoins, plus cette solution s'avérera gagnante.

C'est ainsi que j'entrepris d'abord des réunions interdisciplinaires avec les spécialistes des communications, des technologies de l'information (informaticiens et webmestre) et de la conservation, dans le but justement de trouver une solution qui répondrait à l'ensemble des besoins. Tous les intervenants étaient d'accord pour acquiescer un outil, un nouveau média, efficace pour accomplir de l'acquisition, du traitement, de l'accessibilité et de la diffusion de documents numériques. Une solution qui pourrait faire d'une pierre trois coups, c'est-à-dire être utilisée : pour entreposer

de façon centralisée le patrimoine numérique (images, documents vidéos et autres *creatives files*); pour l'organiser, l'archiver, y accéder rapidement, un DAMS (*Digital Asset Management Systems*); et ensuite pour diffuser le patrimoine numérique à une multitude d'utilisateurs internes et externes via les médias du web. Nous en sommes même arrivés à sélectionner un outil qui répond aux besoins de documentation, d'accès et de conservation à long terme du patrimoine. Sans le soutien de la direction de l'université, nous n'aurions pas eu le budget pour acheter cet outil<sup>15</sup>.

### **Institutionnaliser**

Mais comment y arriver? En faisant accepter la responsabilité à chacun des acteurs avant même d'implanter la solution. Les changements continuels de personnel permettent difficilement de responsabiliser les principaux acteurs ou peuvent au contraire devenir une possibilité d'amorcer un travail qui aurait dû être effectué depuis belle lurette. Depuis le départ de l'agent d'information, personne n'avait repris la tâche de classer, de répertorier, d'identifier et de numérotter les photos. La personne assignée au repérage de ce patrimoine, en l'occurrence le concepteur graphique, venait juste de quitter l'institution après plus de dix ans. Le repérage s'effectuait en vertu de sa mémoire personnelle. Comment s'assurer que la version conservée soit l'authentique, l'officielle, la plus à jour, la mieux documentée sans la participation des créateurs de cette information, sans la participation des principaux usagers?

En raison de la nature même du numérique, les possibilités de copies sont infinies ou presque. Contrairement à l'analogique, la représentation numérique d'origine facilite la création d'une copie sans altération aucune. Encore faut-il avoir les appareils créant ce niveau de copie<sup>16</sup>. De plus, rien ne ressemble davantage à un fichier qu'un autre fichier. S'il n'a pas été au préalable identifié (numéroté et documenté), rassemblé en sous-ensemble, le tri devient colossal pour quiconque s'y attaque, même pour ses photographies personnelles. Alors, imaginez dix ans de photographies dans une institution universitaire: voilà le défi qui attendait mon équipe. La préservation du patrimoine numérique doit avant tout être validée et documentée par les responsables mêmes de cette information. Le cœur du problème réside toujours dans l'inclusion des créateurs et des principaux utilisateurs au sein du projet de préservation. Alors qu'auparavant, nous pouvions nous en passer, il faut maintenant les convaincre d'y participer activement.

L'entrée en fonction de la nouvelle conceptrice graphique en 2010 ouvrit une brèche dans l'inertie généralisée qui perdurait depuis près d'une décennie. En effet, la nouvelle personne engagée n'arrivait pas à retrouver quoi que ce soit. N'ayant pas accès à la mémoire personnelle de l'ancien concepteur graphique, il devenait difficile, voire impossible, de répondre adéquatement et rapidement aux demandes de ses collègues, des autres services et des départements. Il est donc facile de comprendre ce qui l'a poussée à collaborer avec nous. C'est réellement avec son analyse du corpus, son aide et sa collaboration que nous avons pu arriver à déterminer un corpus de base à traiter au niveau des photographies numériques. C'est-à-dire un corpus épuré de ses copies, constitué uniquement de la meilleure version de la photographie au niveau de la qualité graphique, de l'identification du créateur et du format approprié (JPEG ou TIFF), et ce, afin de s'assurer qu'uniquement le corpus appartenant à l'Université soit traité pour une diffusion ultérieure.

Après collaborations et concertations, nous avons établi une arborescence où toutes les photographies seraient regroupées en sous-ensembles logiques selon les événements. La conceptrice graphique effectuerait le tri (élimination des doubles), le classement et le regroupement du corpus qu'elle utilise dans son ordinateur, tandis que les étudiantes s'occuperaient du corpus provenant des CD et DVD transférés, pour la plupart, par les photographes contractuels engagés par l'université ainsi que par certains employés. Afin de pouvoir effectuer un tri et un classement, l'ensemble des photographies numériques a été transféré sur un disque dur externe. Après avoir été bien classés selon l'arborescence, les fichiers ont été gravés en deux exemplaires sur des DVD de qualité archivistique : une copie pour l'utilisation de la conceptrice graphique et une autre copie pour la conservation à long terme au Service des archives<sup>17</sup>.

Encore fallait-il remédier aux difficultés de repérage des photographies à court, moyen et long termes, afin de s'assurer d'avoir une méthodologie d'identification qui soit appliquée. Oui pour la création, mais non pour la conservation de l'authenticité, l'assurance de l'originalité, la conservation de la documentation rattachée autant au niveau de la matérialité du média (le contenant ou le format du support) que de l'information qui lui est rattachée (le contenu). Dans les deux cas, le créateur devient essentiel puisque le numérique est un format plus instable et pouvant être facilement copié en plusieurs exemplaires. La spécificité de ces catégories d'identification et du traitement de celles-ci sur l'information constitue un travail difficile et complexe mais nécessaire. Souvent une seule personne connaît l'entièreté des informations attachées à cette photographie, ce qui constitue le processus d'affaire par lequel, lorsque cette personne quitte l'institution, elle part souvent avec la clé de voûte. Le vrai défi devient donc de bien définir la responsabilité de chacun des acteurs. Même lorsqu'on réussit à convaincre la direction de l'établissement, la direction du service, la personne chargée de cette information, il faut également trouver un moyen qui permettra de bien identifier, et ce, de façon systémique, ces images afin qu'elles puissent être réellement intégrées dans la mémoire institutionnelle.

À la fin du projet, le directeur du service décida de modifier le nom et la fonction de commis à l'édition pour technicien en infographie. Encore là, un changement de garde était à prévoir. Dans la fonction de ce nouvel emploi était mentionné qu'il «assurait la tenue à jour du système de classement des photos». Ce qui fut fait quelques mois plus tard.

## **Extérioriser**

Sans ce travail de débroussaillage, il aurait été impossible de bien comprendre le corpus de photographies pour ensuite effectuer une sélection appropriée. Seuls les éléments (photographies et documents) sélectionnés ont été numérotés, documentés et gravés sur des DVD de qualité archivistique et, via ce nouvel outil, rendus accessibles à plusieurs utilisateurs. Cela facilite également la diffusion de ce patrimoine de façon permanente à l'aide de galeries que nous pouvons créer sur le site web<sup>18</sup>. Cette opportunité a permis d'analyser la situation de près et de répondre aux besoins criants de l'université en matière de conservation de son patrimoine photographique. Ce projet a rendu accessible un patrimoine oublié de l'Université du Québec en Outaouais en devenant une des bases incontournables pour enrichir visuellement les projets

d'envergure de son 30<sup>e</sup> anniversaire, tels le livre commémoratif, l'exposition virtuelle et le gala<sup>19</sup>.

## CONCLUSION

À court et à moyen termes, nous n'appréhendons rien de bien terrifiant pour la perte de la mémoire institutionnelle, car il est encore possible de rétablir la brisure. Cependant, à long terme, le chaos, l'incompréhension et surtout l'opacité grandissent<sup>20</sup>. Cette constatation s'avérait encore exacte à la fin du XX<sup>e</sup> siècle puisqu'une certaine stabilité institutionnelle existait encore. Avec le début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'avènement des nouveaux médias, combiné à une économie et à un marché du travail de plus en plus instable, façonne une situation peu reluisante pour nos institutions : changement rapide de personnel, changement constant de technologie, changement de méthodologie, changement de services. Ce n'est pourtant pas une querelle entre l'ancienne et la nouvelle génération, à savoir si nous sommes pour ou contre les nouveaux médias ! Il faut définir leurs forces et leurs faiblesses en fonction des besoins et des capacités de l'institution. Mais surtout, il ne faudrait jamais oublier que l'humain a une capacité limitée d'adaptation face aux changements.

Il serait erroné, voire même dangereux, de penser que l'on peut simplifier ou réduire l'ensemble de la documentation et de vouloir appliquer une solution unique à un problème si complexe. Cela entraînerait irrémédiablement une perte majeure des connaissances associées à ces méthodes de documentation et au contenu de ces informations, surtout avec l'avènement de nouvelles technologies qui rendent de plus en plus floue la ligne entre les données essentielles au bon fonctionnement d'une institution et les médias de masse associés à la diffusion de l'idéologie de la société de consommation.

L'idée de progrès qui nous pousse constamment à revoir nos méthodologies, nous fait souvent oublier qu'un système de repérage est efficace uniquement lorsqu'il est commun à plusieurs personnes et surtout lorsqu'il est facile d'utilisation. Néanmoins, il demande une certaine rigueur, un certain temps et ne peut être laissé au hasard. C'est une tâche qui n'est souvent pas prise au sérieux dans nos institutions qui voient toujours de plus en plus à court terme. Cependant, avec l'arrivée des nouveaux médias, où les formats sont en constante évolution, cette rigueur est de plus en plus justifiée, même dans le court terme, puisque la création d'images, de sons, de vidéos n'a jamais été aussi exponentielle qu'elle ne l'est présentement. Quoi conserver ? Quel format ? Pour combien de temps ? Ces questionnements ne peuvent plus être laissés au hasard très longtemps sans des conséquences graves sur la performance même de l'institution<sup>21</sup>.

Toutes les étapes de la conservation numérique (agir, reconnaître, soutenir et affermir, institutionnaliser et extérioriser) seront à reprendre et à reprendre. Comme tout changement ou tout savoir, ce n'est qu'à force de passer par les mêmes étapes qu'enfin l'ensemble pourra être intégré par l'institution. Et c'est, je pense, le principal rôle de la conservation du numérique ou du conservateur du numérique.

Dans un monde où «le temps c'est de l'argent» et où le format des supports se modifie en un temps record, nous avons encore moins de jeu pour la préservation efficace du patrimoine que nous créons. D'où l'importance d'effectuer ce travail en

amont du processus de préservation. Il s'avère souvent plus efficace de bien identifier le lieu stratégique de convergence d'un patrimoine afin de pouvoir trouver la personne qui sera motivée par ses fonctions à devenir responsable de l'identification. Lorsqu'un employé crée ou reçoit dans le cadre de son travail une photographie quelques minutes suffisent à identifier, numéroter, rassembler en contexte ce patrimoine. Cette mise en contexte capitale peut s'avérer complexe, même pour le créateur, quelques mois seulement après la réception. Imaginez alors le travail des services de mémoire ou des institutions de mémoire s'ils doivent effectuer ce travail après coup. Avec les budgets de plus en plus réduits, la production de plus en plus grande de ce type de format, vu la facilité avec laquelle ce patrimoine peut être créé, il faut absolument remédier à la situation.

Ma participation aux célébrations institutionnelles me fit rencontrer l'ensemble des décideurs de mon institution. La mise en place d'un système de gestion des médias (photographies, vidéos, etc.) m'amena à connaître les professionnels des nouveaux médias de l'Université : chargé de projet et technicien en informatique, webmestre, designer graphique spécialisé dans le calibrage des écrans, des numérisateurs, de professeurs en patrimoine, etc., ainsi qu'à circonscrire les ressources matérielles utiles dans tous les projets de mise en valeur du patrimoine numérique (locaux, ateliers numériques, numérisateurs spécialisés, écrans calibrés, disque dur externe, etc.).

Le travail collaboratif relié aux célébrations institutionnelles permet : une intégration réussie dans un nouveau milieu ; de tester les forces et les faiblesses de ce milieu rapidement par les contraintes qu'un tel type de projet recèle ; mais surtout d'établir de solides relations qui serviront autant à l'individu qu'à son milieu, en répondant rapidement aux besoins de son institution. En suivant mes conseils, la Direction des communications et du recrutement a officialisé le processus de traitement des photographies dans son service : la conceptrice graphique est devenue, en plus de ses tâches habituelles, d'une part, administratrice du système de gestion des collections numériques, et d'autre part, coordonnatrice du traitement des photographies. Elle gère ainsi le tri, la numérotation et l'identification des photographies numériques effectuées par le technicien en infographie.

Une riche expérience personnelle d'intégration dans un nouveau milieu, voilà ce que j'ai le plus retiré de cette expérience. Rien ne vaut un projet de célébration institutionnelle pour rassembler. La richesse de cette expérience m'amena même à présenter ce travail lors de la *Conférence internationale sur la Mémoire du monde à l'ère numérique : numérisation et préservation*, du 26 au 28 septembre 2012, lors du 20<sup>e</sup> anniversaire du Programme Mémoire du monde de l'Organisation des Nations Unies pour l'UNESCO.

Cette expérience m'a permis de vraiment confronter la théorie à la réalité en mettant en avant-scène l'importance de l'aspect humain dans la question numérique. Souvent reléguée au second plan, la question du regard humain devient ici incontournable.

**Patricia Forget** Archiviste universitaire et muséologue

## NOTES

---

1. Texte tiré d'une présentation à la *Conférence internationale sur la Mémoire du monde à l'ère numérique : numérisation et préservation* du 26 au 28 septembre 2012 à Vancouver, lors du 20<sup>e</sup> anniversaire du Programme Mémoire du monde de l'Organisation des Nations Unies pour l'UNESCO.
2. Ce comité sous la juridiction du Rectorat, regroupait le Secrétariat général (Service de la gestion des documents et des archives), la Direction des communications, les Ressources humaines, la Gestion académique, le Service des technologies de l'information, le Registraire et le Service aux étudiants ainsi que des représentants des professeurs et chargés de cours retraités.
3. Ce comité se composait du Rectorat, du Secrétariat général (Service de la gestion des documents et des archives), de la Direction des communications, de la Gestion académique ainsi que des représentants des professeurs retraités.
4. Ce comité se composait du Rectorat, du Secrétariat général (Service de la gestion des documents et des archives), de la Direction des communications, de la Gestion académique, de l'École Multidisciplinaire de l'Image (ÉMI) ainsi que d'un représentant des professeurs retraités.
5. «En 1887, le Bureau du recensement américain s'employait encore à interpréter des chiffres de 1880. Pour le recensement de 1890, l'agence adopta des machines de tabulations électriques conçues par Herman Hollerith. [...] Au cours de la décennie suivante, les tabulateurs électriques firent partie de l'équipement normal des compagnies d'assurances, des services publics, des bureaux des compagnies de chemin de fer et des services de comptabilité. En 1911, la *Tabulating Machine Company* d'Hollerith fusionna avec trois autres compagnies pour former la *Computing-Tabulating-Recording Company* et en 1914, Thomas J. Watson fut choisi pour la diriger. Dix ans plus tard, son chiffre d'affaires avait triplé et Watson la rebaptisa *International Business Machines Corporation*, ou IBM.» (Manovich 2010)
6. «La capacité de diffuser les mêmes textes, images et sons à des millions de citoyens, inculquant ainsi des croyances idéologiques communes, était aussi essentielle que celle de garder une trace de leur certificat de naissance, du registre de leurs emplois successifs, de leur casier judiciaire ou de leur dossier médical.» (Manovich 2010)
7. C'est une particularité québécoise. En effet, la particularité de l'archivistique québécoise est qu'elle regroupe sous une même profession le responsable de la gestion documentaire, ou *record management*, et l'archiviste.
8. Deux sous-comités furent créés: le sous-comité mémoire et le sous-comité livre.
9. Le SAV n'existe plus aujourd'hui à l'UQO. Il a été fusionné en 1989 au Service informatique appelé maintenant Service des technologies de l'information.
10. Ayant soutenu conservateurs et auteurs dans leur recherche de documentation pour l'exposition et le livre du 150<sup>e</sup> anniversaire, j'avais été directement impliquée à chacune des étapes de conception et de réalisation de l'exposition. Voir: Musée canadien des civilisations 2006. Vodden et Dyck 2006.
11. J'ai établi cette procédure en me basant sur la section 4 d'un document auquel j'ai participé (CREPUQ 2009).
12. Nous tenons également à souligner la collaboration de Sylvain Lemay, directeur du département de l'École multidisciplinaire de l'Image (EMI) et l'apport d'Odette Rochefort, technicienne des ateliers numériques, qui ont eu la gentillesse de rendre accessible le laboratoire des ateliers numériques de l'ÉMI pendant tout le projet. Grâce à cette collaboration, nous avons pu utiliser le matériel de numérisation spécialisé pour effectuer les numérisations des photographies et des documents, mais également bénéficié de l'expertise de Mme Rochefort pour le calibrage des appareils (écran et numériseur) et l'encadrement des tests de numérisation d'épreuves photographiques, de négatifs et de diapositives selon les normes de numérisation de la Société du Musée canadien des civilisations.

13. Le comité organisateur du 30<sup>e</sup> avait en tête plusieurs projets de diffusion dont un projet d'exposition virtuelle, un projet d'exposition permanente, un livre commémoratif et un gala.
14. Nous parlons standard de l'IPTC (*International Press and Telecommunications Council*) qui sont des métadonnées ajoutées par l'humain et de l'EXIF (*Exchangeable Image File*) qui sont des métadonnées fournies automatiquement par un appareil numérique.
15. *Extensis Portfolio*.
16. Il n'y a pas nécessairement d'altération du produit de départ lors de la création d'une copie. Encore faut-il être capable d'effectuer une copie dans le même format et au même niveau de pixels et cela sans perdre les métadonnées intrinsèques d'origine. Par exemple, dans le cas qui nous préoccupe, les RAW des photographes peuvent avoir été copiés sur un appareil incapable de supporter un tel format ce qui ne laisse d'autres choix à l'utilisateur que de créer un autre type de copie que celui de l'original et par le fait même une perte de qualité peut s'opérer.
17. CDFinder (for Mac).  
CDWinder (for PC).  
*Extensis Portfolio*.
18. Vous en trouverez un exemple concret sur le site de l'exposition permanente de l'Université du Québec en Outaouais. (UQO 2011b)
19. Livre du 30<sup>e</sup> (UQO 2011a),  
Exposition virtuelle du 30<sup>e</sup> (UQO 2011b)  
et Gala du 30<sup>e</sup> (UQO 2011c).
20. «De nombreux détenteurs d'expertise partent, et le peu de moyen et d'outils déployés pour «récupérer» leurs savoirs entraîne une réduction substantielle de la performance de ce qui, dans certains cas, peut remettre en question la continuité des activités.» (Rivard et Roy 2010, 67)
21. «Selon les études menées sur le sujet, le non-traitement de la masse documentaire en entreprise peut faire perdre 5% du chiffre d'affaires de cette dernière. On estime également que les collaborateurs d'une entreprise consacrent 20% de leur temps à rechercher des documents ou à en recréer qui existent déjà», indique Elie Choukroun, directeur marketing et communication de Ricoh France, société de services de gestion documentaire. (Ageneau, Claire 2012, 32)

## **BIBLIOGRAPHIE**

---

- AGENEAU, Claire. 2012. *Le rocher de Sisyphe. Le nouvel Économiste.fr*, 1, 604 : 31-34. [En ligne] <http://www.lenouveleconomiste.fr/lesdossiers/archivage-la-gestion-documentaire-14105/> (Page consultée le 21 août 2011).
- BALLAY, Jean-François. 2010. *Paradoxes de la transmission et de l'apprentissage dans un monde radicalement incertain. Télescope*, 16, 1 : 1-20.
- BIBLIOTHÈQUE et ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BAnQ). 2009. *La numérisation des documents administratifs: méthodes et recommandations*. Version revue et corrigée en juin 2010. [En ligne] [http://www.banq.qc.ca/documents/services/archivistique\\_ged/Numerisation\\_des\\_documents.pdf](http://www.banq.qc.ca/documents/services/archivistique_ged/Numerisation_des_documents.pdf) (Page consultée le 15 juillet 2010).
- BROSSEAU, Kathleen, Mylène CHOQUETTE et Louise RENAUD. 2006. *Normes de numérisation de la Société du Musée canadien des civilisations*. Gatineau, Musée canadien de la civilisation.

- CDFINDER (for Mac). [En ligne] <http://www.cdfinder.de/> (Page consultée le 14 août 2012).
- CDWINDER (for PC). [En ligne] <http://www.cdwinder.de/> (Page consultée le 14 août 2012).
- CHARBONNEAU, Normand. 1998-1999. Le tri des photographies. *Archives*, 30, 2 : 29-42.
- CHARBONNEAU, Normand et Mario ROBERT. 2001. *La gestion des archives photographiques*. Coll. «Gestion de l'information». Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- COUTURE, Carol. 1999. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Coll. «Gestion de l'information». Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- CREPUQ : SOUS-COMITÉ DES ARCHIVISTES. 2009. *Mesures transitoires et bonnes pratiques de gestion des documents numériques*. [En ligne] [http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/mesures\\_transitoires\\_\\_bonnes\\_\\_pratiques\\_GDN-10juin.pdf](http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/mesures_transitoires__bonnes__pratiques_GDN-10juin.pdf) (Page consultée le 20 juin 2011).
- EAMES, Charles. 1990. *A Computer Perspective: Background to the Computer Age*. Cambridge, Harvard University Press.
- EXTENSIS PORTFOLIO. [En ligne] <http://www.extensis.com/en/about/index.jsp> (Page consultée le 14 août 2012).
- FOULONNEAU, Muriel et Jenn RILEY. 2008. *Metadata for Digital Resources: Implementation, Systems Design and Interoperability*. Chandos Information Professional Series. Oxford, Chandos.
- GAGNON-ARGUIN, Louise et Sabine MAS. 2011a. *Typologie des dossiers des organisations: Analyse intégrée dans un contexte analogique et numérique*. Coll. «Gestion de l'information». Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- GAGNON-ARGUIN, Louise et Sabine MAS. 2011b. *Classification des documents numériques dans les organismes: Impact des pratiques classificatoires personnelles sur le repérage*. Coll. «Gestion de l'information». Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- GADOURY, Nancy. 2009-2010. L'évaluation des photographies en format numérique. *Archives*, 41, 1 : 31-42.
- LEARY, William. 1985. *Le tri des photographies en archivistique: une étude du RAMP et principes directeurs*. Paris, Unesco.
- MANOVICH, Lev. 2010. *Le langage des nouveaux médias*. Dijon, Les Presses du réel.
- MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS (MCC). 2006. *Exposition: 150 ans de culture, de collections et de découvertes au Musée canadien des civilisations*. Version revue et corrigée en avril 2007. [En ligne] [http://www.civilisations.ca/cmcc/exhibitions/cmcc/150/m150\\_01f.shtml](http://www.civilisations.ca/cmcc/exhibitions/cmcc/150/m150_01f.shtml) (Page consultée le 14 août 2012).
- RIVARD, Lucie et Marie-Christine ROY. 2010. Un cycle de rétention des connaissances pour combattre l'amnésie organisationnelle. *Télescope*, 16, 1 : 67-81.
- ROBERT, Mario. 1996-1997. Les archives photographiques à la ville de Montréal. *Archives*, 28, 3 et 4 : 81-95.



- ROUSSEAU, Jean-Yves et Carol COUTURE. 1994. *Les fondements de la discipline archivistique*. Coll. «Gestion de l'information». Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- VODDEN, Christy et Ian DYCK. 2006. *A World Inside: A 150-Year History of the Canadian Museum of Civilization*. Gatineau, Canadian Museum of Civilization Corporation.
- UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS. 2011a. *Bâtisseurs d'avenir: Histoire d'une Université qui voit grand*. Gatineau, Coopérative de solidarité des Écrits des Hautes Terres et UQO.
- UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS. 2011b. *Historique de l'UQO (Exposition virtuelle créée par Patricia Forget, archiviste universitaire, grâce au 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Université)*. [En ligne] <http://uqo.ca/historique/>, <http://uqo.ca/historique/naissance-uqah/deuoq> et <http://media.uqo.ca/deuoq/> (Pages consultées le 14 août 2012).
- UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS. 2011c. *Capsules vidéo diffusées lors du Gala des 30 ans de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) à la Maison de la culture de Gatineau*. [En ligne] <http://www.youtube.com/watch?v=3dhncwZ0uOg> (Page consultée le 14 août 2012).